

**Le rouge des CJ et le vert de TransN sur la même ligne ?**

Loïc Dobler (PS)

Les médias neuchâtelois rapportent que la compagnie de transports TransN s'est récemment séparée de son directeur général et s'engage dans une réflexion approfondie sur son avenir et sur d'éventuelles collaborations. Dans une interview parue dans *Arc Info*, le président du Conseil d'administration de TransN va encore plus loin, déclarant sans détour : « Une fusion avec les Chemins de fer du Jura n'est pas taboue. »

Cette déclaration soulève de nombreuses interrogations, d'autant plus qu'elle n'avait jamais été évoquée publiquement auparavant. Une fusion entre ces deux entreprises publiques soulèverait naturellement la question des intérêts jurassiens au sein d'une nouvelle entité. Actuellement, TransN est entièrement détenue par des entités neuchâtelaises, alors que l'actionnariat des Chemins de fer du Jura (CJ) est réparti comme suit :

- Canton du Jura : 36,71 %
- Confédération : 33,39 %
- Canton de Berne : 14,46 %
- Canton de Neuchâtel : 0,07 %
- Privés et communes : 15,37 %

Bien que le Canton du Jura soit le principal actionnaire des CJ, il ne détient pas une majorité absolue, ce qui limite sa capacité à décider seul des orientations stratégiques de cette entreprise emblématique du Jura.

La comparaison entre les deux compagnies met en lumière des écarts significatifs en termes de structure et d'activité, comme l'illustrent les données issues de leurs rapports de gestion 2023 :

Critères	CJ	TransN
Effectifs	181,5 EPT	507,35 EPT
Voyageurs transportés	1'609'679	27'536'631
Chiffre d'affaires	41,6 millions	108 millions

Cette disparité soulève des inquiétudes, puisque les CJ occupent une place centrale dans la mobilité régionale. La perspective de voir disparaître les CJ sous leur forme actuelle est légitimement préoccupante.

**Dans ce contexte, nous prions le Gouvernement jurassien de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

1. **L'État jurassien était-il informé des intentions de TransN quant à une collaboration ou une éventuelle fusion avec les CJ ?**
2. **Quelle est la vision défendue par l'État jurassien, en tant qu'actionnaire principal, sur l'avenir des CJ en tant que compagnie publique indépendante ?**
3. **Quelles seraient les opportunités et les risques liés à une fusion avec TransN, une entreprise qui semble actuellement confrontée à des difficultés internes ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Loïc Dobler (PS)

### **Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 16 janvier 2025